



## MESURES PRISES PAR LE CLO (Commission COVID) POUR LA REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CONTEXTE DE RISQUE SANITAIRE

Depuis le déconfinement, une veille réglementaire est effectuée afin de préparer la reprise en septembre selon les contraintes des directives du Haut Conseil de la santé publique. Les activités se déroulent dans les locaux dont l'entretien est effectué par du personnel municipal, sous la responsabilité de la Ville d'Orvault. Les modalités de reprise sont donc aussi conditionnées à la réouverture des salles et aux mesures éventuelles imposées par la mairie.

### 1 - MESURES GENERALES

Les activités du CLO se déroulent en milieu fermé. Afin de limiter les risques de contamination, et au regard des contraintes connues le 14/08/2020, le CLO prend les mesures suivantes qui pourront évoluer en fonction du contexte épidémique et de l'état des connaissances.

Il est fait appel à la responsabilité citoyenne de chaque participant(e) à une activité pour respecter les gestes barrières tels qu'ils sont décrits sur les affiches réalisées par Santé Publique France. Le non-respect de ces gestes constitue une incivilité.

La distanciation physique, les gestes barrières, et les mesures de surveillance s'imposent A TOUS, intervenants, participants, bénévoles et parents d'enfants.

**Le lavage ou la désinfection des mains** : A appliquer AVANT toute activité.

Vous munir de votre propre flacon de gel hydro-alcoolique pour votre utilisation personnelle. Les sanitaires seront accessibles pour se laver les mains au savon.

Nettoyer les mains des enfants avant le cours.

**Le port du masque** est obligatoire lors des déplacements ou des regroupements autour des activités. Nous recommandons cependant de le garder chaque fois que cela sera possible. Seuls les enfants de moins de 11 ans en sont dispensés. Actuellement, le port d'une protection faciale est obligatoire pour les intervenants.

Nous vous conseillons l'utilisation d'un sac zippé type « congélation » pour ranger votre masque et votre propre gel pendant le cours

**La distanciation physique** d'1m doit être respectée autant que possible.

Les mesures de distanciation physique lors de la pratique sportive obligent à la réduction du nombre de participants pour certaines activités, au regard de la taille de la salle dédiée (Yoga au Petit Chantilly et à la Maison de la carrière, cours de langues, Zumba, Eveil Musical, Histoire Locale)

**La liste des participants** à chaque cours sera tenue par le professeur pour identification de foyers éventuels.

**L'utilisation de matériel personnel** doit être privilégiée. L'utilisation de matériel en commun lors des activités doit être limitée au maximum sous la responsabilité de l'intervenant.

**L'accès au vestiaire commun** (salle de danse) est actuellement interdit. Nous vous demandons d'arriver dans la tenue adéquate pour l'activité, et de prévoir un sac pour y ranger tout effet personnel.

**Le regroupement dans le hall de la Maison de la carrière est impossible.** Pour éviter les croisements aux changements de cours, nous vous demandons d'arriver à l'heure de votre cours, pas trop en avance, et d'attendre à l'extérieur la sortie du cours précédent qui s'effectuera par une porte donnant directement sur l'extérieur.

Les parents attendront leurs enfants à l'extérieur des locaux.

A chaque fin de cours, il est demandé aux professeurs avec l'aide d'un adhérent référent, de désinfecter le matériel, de nettoyer les tables, poignées de portes et autres zones de contact avec des produits d'entretien mis à disposition. 10 mn à la fin de chaque activité seront réservés à l'aération obligatoire et à la désinfection des locaux.

## 2 - MESURES SUPPLEMENTAIRES SPECIFIQUES AUX ACTIVITES PAR SALLE DE COURS

\*Dans les cas ou le nombre de participants est supérieur au nombre règlementaire, les cours seront dédoublés.

<b>Salles</b>	<b>Nbre d'adhérents par salle</b>	<b>Activités</b>	<b>Mesures à prendre</b>
Salle Bobinette	9 pers max	Langues*, art Floral, Eveil musical, Broderie, Couture, Découverte des vins	Gestes Barrières Désinfection matériel Carnet de bord à tenir Effets personnels à garder avec soi
Salle Schiste	6pers max	Espagnol*, Histoire locale*, Clo Amitié, Philatélie, Réf. Sièges	Gestes Barrières Désinfection matériel Carnet de bord à tenir Effets personnels à garder avec soi
Salle Granit Bleu	15pers max	Gym*, Zumba*, Théâtre, Pilâtes*	Gestes barrières, Désinfection matériel Arriver avec tenue d'activité, et conserver ses effets dans un sac personnel Apporter son propre matériel (tapis sol, serviette....)
Salle de Danse	15pers max	Pilâtes, Gym, Yoga, Sophro, Zumba*, Stretching, Danse, NIA	Gestes barrières, Désinfection matériel Arriver avec tenue d'activité, et conserver ses effets dans un sac personnel Apporter son propre matériel (tapis sol, serviette....) Nettoyage des barres de danse.
			Pour les Enfants : Agés de +11ans, port de masque pour déambulation dans les locaux. Venir avec tenue d'activité Conserver ses effets personnels dans son propre sac Les parents attendent à la sortie des locaux (Sanitaires ouverts – Vestiaires fermés)
Salle de la Gobinière	17 pers max	YOGA	Gestes barrières, Désinfection matériel Arriver avec tenue d'activité, et conserver ses effets dans un sac personnel Apporter son propre matériel (tapis sol, serviette....)
Salle du Petit Chantilly	10 pers max	YOGA*	Gestes barrières, Désinfection matériel Arriver avec tenue d'activité, et conserver ses effets dans un sac personnel Apporter son propre matériel (tapis sol, serviette....) Pas de stockage des tapis de sol

## PROTECTION CONTRE LA COVID 19 – INFORMATIONS

Le virus Covid 19 circule toujours, sans traitement efficace ou vaccin.

*Malgré la mise en œuvre des mesures particulières destinées à diminuer les risques, le CLO ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid 19*

### RECONNAITRE LES SYMPTOMES COMPATIBLES AVEC L'INFECTION

Hors activité sportive :

- Fièvre
- Frissons, sensation de chaud/froid
- Toux
- Douleur ou gêne à la gorge
- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort
- Douleur ou gêne thoracique
- Orteils ou doigts violacés type engelure
- Diarrhée
- Maux de tête
- Courbatures généralisées
- Fatigue majeure
- Perte de goût ou de l'odorat
- élévation de la fréquence cardiaque de repos.

Pendant l'activité sportive :

- Malaise
- Vertiges
- Palpitation (sensation de battement de cœur irrégulier ou qui s'emballe)
- Douleurs thoraciques
- Perte de connaissance
- Essoufflement

### **VULNERABILITE A L'INFECTION SARS-COV-2 : Qui est concerné ?**

Un décret en date du 5 mai 2020 définit les critères permettant d'identifier une personne vulnérable présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2.

Ces critères font référence à ceux précisés par le HSCP (Haut Conseil de la santé publique)

1. Etre âgé de 65 ans et plus,
2. Avoir des antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédents d'accidents vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHAIII ou IV,
3. Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications,
4. Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale, notamment :
  - a. Bronchopneumopathie obstructive,
  - b. Asthme sévère,
  - c. Fibrose pulmonaire,
  - d. Syndrome d'apnées du sommeil
  - e. Mucoviscidose
5. Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée,
6. Etre atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie).
7. Présenter une obésité (Indice de Masse Corporelle (IMC) >30kg/m<sup>2</sup>,
8. Etre atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
  - a. Médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive,
  - b. Infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4<200mm<sup>3</sup>,
  - c. Consécutives à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques,
  - d. Liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,
  - e. Etre atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins,
  - f. Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie,
  - g. Troisième trimestre de la grossesse.